

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Théodila de Peyrat le Château, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
29	28	1	0	0	0

Pour	Contre	Abstention
29	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : BOURDELAS Nathalie

Membres ayant donné pouvoir : LOURADOUR Patricia à SIMON Philippe

Secrétaire de séance : SIMON Philippe

TOURISME

Délibération n°27-2021 : Office de tourisme : projet « Accueil de l'OT dans et hors les murs » - demande de subvention LEADER

L'Office de tourisme accueille entre 11 000 et 13 000 visiteurs par an. Le projet « Accueil de l'OT dans et hors les murs » a pour objectif :

1- Aménager une pièce dans les locaux de l'OT avec une double fonction :

- Développer l'espace boutique pour mettre en avant les produits locaux et artisanaux de la Communauté de Communes et des alentours, tout en veillant à la non concurrence avec les commerces locaux
- Mettre en avant les labels (Station Verte, Station Pêche, Petite Cité de Caractère, Pays d'art et d'histoire, PNR de Millevaches, etc) et les Immanquables de la destination (lac de Vassivière, lac de Ste Hélène, etc)

2- Développer l'accueil hors les murs pour aller à la rencontre des visiteurs tout en proposant la dégustation de produits locaux

Pour les OT, l'accueil ce n'est plus seulement de gérer les flux de clients qui entrent dans ses locaux. Les modes de consommation changent, les manières de prendre l'information touristique se diversifient. Aller à la rencontre des visiteurs, touristes et locaux, est un autre moyen de faire de l'accueil et de promouvoir la destination. De plus, la dégustation de produits locaux permet de valoriser les producteurs et commerçants partenaires en dehors des murs de l'OT.

3- Créer une façade attractive

Premier contact visuel, la façade doit permettre d'identifier l'Office de Tourisme au premier coup d'œil et doit donner envie d'entrer dans les locaux.

Dates prévisionnelles du projet

- Finalisation de la pièce « boutique/immanquables » à l'automne 2021 pour une mise en service avant Noël
- Accueil hors les murs à partir de juillet 2021
- Façade : dès que possible

Plan de financement prévisionnel

Liste des coûts du projet

Accueil de l'OT dans et hors les murs	
DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT
Aménagement de la pièce Boutique/Immanquable-labels - Devis plâtrerie / peinture - Devis électricien - Devis matériel labels/immanquables - Devis matériel boutique - Devis logiciel de caisse - Devis coffre fort	11 305 €
Matériel pour accueil hors les murs - Devis Beach flag - Devis Comptoir d'exposition mobile - Devis 2 Roll up	586 €
Façade extérieure - Devis	3 500 €
TOTAL	15 391 €

Montant du financement public nécessaire pour le projet demandé

Accueil de l'OT dans et hors les murs		
DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX
LEADER	12 312 €	80 %
Autofinancement	3 079 €	20 %
TOTAL	15 391 €	100,00 %

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- VALIDER le projet « Accueil OT dans et hors les murs » comme présenté ci-dessus y compris le plan de financement ;
- AUTORISER Madame la Présidente à déposer une demande de subvention LEADER pour le projet « Accueil OT dans et hors les murs » comme présenté ci-dessus ;
- AUTORISER Madame la Présidente à signer tout devis concernant ce projet ;
- DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget ;
- AUTORISER Madame La Présidente à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 30 mars 2021.

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : **12 AVR. 2021**
Publié le : **12 AVR. 2021**

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20210327-DEL-27-2021-DE
Date de télétransmission : 07/04/2021
Date de réception préfecture : 07/04/2021